



HAL
open science

Berlusconi, bouffonnerie ou métaphore ?

Julien Giudicelli

► **To cite this version:**

Julien Giudicelli. Berlusconi, bouffonnerie ou métaphore?. La lettre d'Italie : Droit & politique italienne, 2012, 1. hal-02376318

HAL Id: hal-02376318

<https://hal.science/hal-02376318v1>

Submitted on 24 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

■ Point de vue : le billet d'humeur du chercheur

Berlusconi, bouffonnerie ou métaphore ?



Il Cavaliere, Sua Emittenza, le caïman, papi, Al Tappone... la liste est longue (et non exhaustive !) des surnoms que Berlusconi, véritable personnage de commedia dell'arte, collectionne depuis son entrée sur scène, d'abord économique puis politique. Quand les deux premiers vantent son authentique titre de Chevalier du travail ou, avec une bienveillante quoique sourcilleuse ironie, la réussite de l'empire médiatique qu'il a su créer à travers sa holding *Fininvest* et son groupe *Mediaset* (« *Sua Emittenza* » est un jeu de mots entre le titre cardinalesque d'Eminence et la puissance émettrice de ses chaînes télévisées...), les trois derniers sobriquets, apparus plus tardivement, signalent la lente mais irréversible inversion de l'estime que put en son temps susciter le chef d'entreprise et avant dernier Président du Conseil italien. Du *caïman*, anthropomorphisme éponyme d'un film pamphlet de Nanni Moretti sorti en 2006, à *Papi* (« papoune » en français, surnom apparemment affectueux – mais repris par une presse de plus en plus sardonique – qu'une jeune femme d'à peine 18 ans donnait au susdit *Papi* lors de rencontres que certains esprits farceurs, et notamment le principal intéressé, décrivent comme purement platoniques), en passant par *Al Tappone* (contraction du patronyme du célèbre bandit italo-américain et de « tappo », le bouchon en italien, également utilisé pour désigner les personnes petites et

trapues), la dégradation de l'image du tycoon politique transalpin est patente.

Il réussit pourtant l'exploit, inédit à ce jour, d'avoir été non seulement quatre fois Président du Conseil depuis 1994 mais surtout d'avoir occupé lors de ses différents séjours au *Palazzo Chigi* plus de neuf années ce fauteuil (226 jours de mai 1994 à janvier 1995, 1804 jours de juin 2001 à mai 2006 et, enfin, – *mais serait-on vraiment crédible si nous l'affirmions...* ?¹ – 1283 jours de mai 2006 à novembre 2011). À titre de comparaison, son mentor et « parrain » politique, le sulfureux « socialiste » Bettino Craxi, détenait le précédent record de 1058 jours entre août 1983 et août 1986².

Si toute la presse européenne, notamment économique³, dénonça à la fin de son dernier « règne »⁴, pour l'enjoindre à démissionner, la mégalomanie du personnage, sa ridicule théâtralité, ses liens douteux avec l'économie parallèle, le caractère sulfureux de ses relations amicales, sentimentales ou sexuelles et, *last but not least*, l'irréversible dégradation de l'image et la crédibilité de son pays⁵, notre « artiste », 18 ans de vie publique au plus haut niveau, en tant que Président du Conseil ou chef de l'opposition, et 50 d'affair(ism)es, ne manqua pourtant ni de ressources, ni de soutiens.

On ne pourrait comprendre la longévité du phénomène Berlusconi si au préalable on n'inscrivait, brièvement, la « geste » du Caïman dans l'histoire politique

* Source photo : Federico Jek Iacono.

¹ Voir l'entretien étrangement accordé le 10 août par Berlusconi au quotidien français *Libération*, pourtant peu suspect d'une quelconque sympathie à son égard, bien évidemment aussitôt relayé par le journal italien *La Repubblica*, dans lequel il affirme notamment : « *Le fait est que tout le parti, à commencer par les députés, me demandent de revenir pour bénéficier de ma popularité en campagne électorale. Je n'ai pas encore décidé mais une chose est sûre : j'ai toujours été au service de mon pays, d'abord en tant qu'entrepreneur, puis comme représentant des institutions* ».

² Voir ces différents chiffres sur [Wikipedia](#).

³ Le quotidien italien *Il Corriere della sera* se fit l'écho, le 5 novembre 2011, de la une, datée de la veille, du quotidien britannique *The Financial Times*, sobrement intitulée, à l'adresse de Berlusconi : « *In the name of God and Italy, go !* ».

⁴ Il fut en effet contraint à la démission peu après, le 12 novembre 2011, car ne disposant plus de la majorité absolue à la Chambre des députés, une partie de ses troupes ayant fait défection.

⁵ L'Institut national italien de la statistique (ISTAT) a annoncé fin 2011 que la dette publique avait atteint l'équivalent de 120,1 % de la richesse produite dans le pays (contre 118,7 % fin 2010), à rapporter, fin 2011, aux dettes publiques correspondant à 65,8 % du PIB espagnol, 84,7 % du PIB français, 107,8 % du PIB portugais et 165,3 % du PIB grec.

contemporaine de l'Italie, après la libération de la péninsule jusqu'à son entrée en politique (*I. Un contexte historique favorable*). L'engouement, à l'origine, pour Berlusconi fut le résultat de la fascination que sa réussite économique, pourtant controversée, a pu susciter (*II. Une réussite personnelle controversée*). Mais, par-delà son action politique en tant que chef de gouvernement, ses réelles préoccupations semblent avoir été en réalité principalement axées sur la défense de ses propres intérêts (*III. Une confusion des genres assumée*). Dès lors, cette longue scansion politique n'est-elle qu'un symptôme éphémère et curable d'une société en crise ou, plus profondément, l'incarnation tragi-comique du déclin d'un

De 1947 à 1994, l'Italie politique présentait le visage d'une démocratie bloquée, où l'alternance était résolument impossible

pays pourtant à l'origine, depuis le *Rinascimento*, de la conception moderne de la politique ? Berlusconi serait-il une erreur de l'Histoire ou bien plutôt l'archétype, observable dans d'autres contrées, y compris les nôtres, d'une confusion désespérante des genres, ou la politique ne serait plus que la *maschera*, le masque arboré par le comédien protagoniste d'une pièce visant à détourner les regards d'une réalité qui échappe au spectateur-citoyen (*IV. Berlusconi ou l'illusion démocratique*) ?

I. Un contexte historique favorable

L'Italie délivré du fascisme, les pères fondateurs de la République italienne établissent une Constitution, promulguée le 27 décembre 1947 et toujours en vigueur, qui figure parmi les plus remarquables au plan de la protection des droits fondamentaux. L'organisation institutionnelle est, très classiquement, celle d'une démocratie parlementaire, fidèle au modèle et surtout à la pratique institutionnelle autorisée par le Statut albertin⁶. Mais de surcroît, pendule de Foucault oblige, l'organisation des pouvoirs fut très largement décentralisée en 1947, le modèle unitaire étant définitivement répudié et le monopole de la loi nationale rejeté au profit d'un pluralisme législatif partagé entre l'État et les Régions. Ainsi, la sacralité de la loi avait vécu, non seulement en raison de la multiplicité de ses auteurs, de son respect nécessaire de la règle normative supérieure, assuré sous le contrôle de la Cour constitutionnelle, mais aussi de l'institution d'un référendum abrogatif d'initiative minoritaire, permettant à 500 000 citoyens signataires de soumettre au corps électoral une demande d'abrogation totale ou partielle d'une loi ou acte de même valeur normative, après sa promulgation, sans aucune contrainte temporelle.

⁶ Le Statut albertin est une charte constitutionnelle concédée par Charles-Albert de Savoie au Royaume de Piémont-Sardaigne en 1848 et qui s'étendit, avec le *Risorgimento*, au Royaume d'Italie dès 1861. Il demeura formellement en vigueur pendant le fascisme (1922-1944) et même jusqu'à la répudiation définitive par référendum du 2 juin 1946 du principe monarchique.

Parlement et Gouvernement étaient ainsi placés non seulement sous le contrôle vigilant de la Cour constitutionnelle et des Régions mais aussi, bien sûr, des citoyens, classiquement à l'occasion du renouvellement du mandat des députés et sénateurs, mais également *durant* les législatures, par le truchement du référendum abrogatif.

Sur le papier, un modèle d'équilibre... Las ! C'était sans compter la réalité de la pratique politique et l'abaissement, décrit par Winston Churchill dans son discours de Fulton⁷, du rideau de fer. Comme en France, le tripartisme associant le Parti Communiste Italien (PCI), le Parti Socialiste Italien (PSI) et la Démocratie chrétienne (DC) explose en 1947, à l'orée de la guerre froide et sous la pression de l'oncle Sam, soucieux que l'expérience cesse au plus tôt en regard de la progression de l'emprise soviétique sur l'Europe orientale. Dès lors, les communistes ne seront plus jamais associés au pouvoir national⁸. Place libre est ainsi faite à

l'alliée indéfectible des États-Unis, c'est-à-dire à la DC. D'autant que les contre-pouvoirs démocratiques prévus par la Constitution (Régions et référendum abrogatif), ne seront effectivement mis en place qu'à partir de 1970 et que, à compter de cette décennie, DC et PCI semblèrent se satisfaire d'une partition géographique des pouvoirs, national pour la première formation, régional pour la seconde. Mais, à l'image de Giulio Andreotti, ministre sans discontinuer de 1948 à 1979 puis de 1983 à 1992 (il fut également par trois fois Président du Conseil), la DC ne lâcha jamais le pouvoir jusqu'en 1992, c'est-à-dire peu après l'éclatement de l'affaire *Tangentopoli*⁹, qui révéla à l'opinion publique italienne le niveau de corruption des principaux partis associés dans l'exercice du pouvoir gouvernemental, le PSI et l'apparement inoxydable DC, tous deux emportés par le scandale¹⁰. De sorte que, de

⁷ Discours prononcé le 5 mars 1946.

⁸ Alors même que le PCI fut à de nombreuses reprises la première formation politique, en nombre d'électeurs, devant la DC, depuis la libération de l'Italie jusqu'à son autodissolution en 1991, lors de son XX^{ème} et dernier congrès, à Rimini. Le PSI, malgré l'objectif avoué de Bettino Craxi, ne parvint jamais, au contraire du PS français de Mitterrand dans les années 1970, à devancer le PCI. Il ne dépassa jamais 15 % des suffrages. Quelques jours après la mort d'Enrico Berlinguer, son secrétaire général, le PCI recueillit aux élections européennes de 1984 33,33 % des suffrages, à rapporter aux 11,21 % du PSI dont le secrétaire, Craxi, était pourtant Président du Conseil !

⁹ « Ville des pots de vin », surnom infamant donné à Milan, où un juge opiniâtre, Antonio Di Pietro, à l'origine saisi d'une banale affaire de marché truqué, mit à jour le scandale, dont on s'aperçut rapidement, l'enquête s'accéléralant, qu'il avait en réalité des ramifications sur l'ensemble du territoire national.

¹⁰ Face au *terremoto* (tremblement de terre) de l'affaire *Tangentopoli*, la DC, par la voix de son dernier secrétaire, Mino Martinazzoli, est dissoute le 16 janvier 1994 et transformée en Parti Populaire Italien (PPI). La dissolution du PSI advint peu après, le 13 novembre 1994, lors de son dernier congrès (il ne faut pas confondre le PSI avec le *nuovo* PSI, créé en 2001 – nettement déporté sur sa droite par rapport à l'ancienne formation et allié au mouvement *Forza Italia* dirigé par Berlusconi – qui se dissout lui aussi en 2010... pour se fondre

1947 à 1994, l'Italie politique présentait le visage d'une démocratie bloquée, où l'alternance était résolument impossible, le barrage contre un parti de gouvernement paraissant inexpugnable du fait d'une véritable *conventio ad excludendum* inspirée par les États-Unis. Une exception, notable quoique relative, à cette politique de *containment* du PCI : le *compromesso storico* (compromis historique) des années 1970, par lequel la DC d'Aldo Moro et le PCI d'Enrico Berlinguer¹¹ convinrent d'un

dans la *Casa delle libertà*, alliance des droites créée par le *Cavaliere* !).

¹¹ Le leader du PCI signa quatre articles dans le mensuel communiste *Rinascita* dans lesquels, tout en commentant le coup d'État du 11 septembre 1973 au Chili à l'origine du renversement dans le sang du Gouvernement Allende (leader du parti socialiste chilien associé à d'autres formations de gauche), il proposa, pour parer un éventuel *golpe* en Italie, ce compromis historique, c'est-à-dire le rapprochement entre la DC et sa propre formation. Il s'agissait de contrer la « stratégie de la tension » des années de plomb (1969-1980) théorisée par des activistes d'extrême droite, visant à provoquer, par la multiplication d'attentats aveugles (celui de Piazza Fontana à Milan en 1969, 16 morts, celui de la gare de Bologne, en 1980, 85 morts, pour ne mentionner que les plus sanglants), des troubles politiques propices à un renversement des institutions républicaines par l'armée. Notons, au passage, qu'à l'occasion de l'enquête menée suite à un attentat contre un commissariat à Milan en 1973, une loge maçonnique clandestine, la fameuse loge P2 (pour *Propaganda due*), dirigée par Licio Gelli, fut découverte. Lors d'une perquisition au domicile du « Grand Maître », les forces de l'ordre saisirent un « plan de renaissance démocratique » décrivant la stratégie à suivre pour la mise en place d'un gouvernement néo-fasciste et l'enquête permit également de découvrir la liste des membres de cette loge, parmi lesquels nombre de dirigeants des services secrets italiens, de juges, de politiciens, de militaires et d'hommes d'affaires généreux, parmi lesquels un jeune chef d'entreprise dénommé... Silvio Berlusconi. Même si les attentats de masse furent l'apanage de mouvements néo-fascistes (citons par exemple *Avanguardia Nazionale*, *Movimento politico ordino nuovo*), les années de plomb italiennes révélèrent également un terrorisme d'extrême gauche, plus ciblé sur des personnalités du monde économique ou politique (avec notamment l'assassinat d'Aldo Moro, les Brigades Rouges s'opposant vigoureusement au PCI et donc au compromis historique qu'il scella avec le dirigeant démocrate-chrétien). Si l'aile gauche de la DC, à travers la figure de son Président, Aldo Moro, accepta la main tendue par Enrico Berlinguer, Giulio Andreotti, leader de la composante de droite, la refusa très clairement, à l'instigation très probable du secrétaire d'État américain Kissinger. Aussi, l'expérience ne dura que deux années, de 1976 à 1978 (soit jusqu'à la mort d'Aldo Moro), avec l'instauration de gouvernements de *solidarietà nazionale*, mettant fin au quadripartisme antérieur mené par la DC, où les gouvernements successifs pouvaient compter sur l'appui des parlementaires communistes et de leur implication croissante (ils soutirent notamment les mesures d'exception contre le terrorisme, réprimant en vérité surtout l'extrême gauche), en vue de leur entrée ultérieure, mais toujours différée, au sein du pouvoir exécutif. Notons que, selon un document présenté en 2000 (alors très controversé à droite) et publié en marge des travaux parlementaires par des députés *Democratisti di Sinistra* (la formation principale de centre gauche ayant hérité du legs du PCI après sa dissolution en 1991, aujourd'hui dénommé *Partito democratico*), par ailleurs membres d'une commission sur les attentats des années de plomb, les États-Unis, craignant une participation du PCI au

rapprochement de leurs formations respectives à travers la participation au gouvernement du parti marxiste le plus influent d'Europe occidentale¹². Face à l'hostilité des partisans d'Andreotti, cette dernière n'advint jamais, le PCI se contentant d'appuyer les gouvernements dirigés par la DC. Le rapt et l'exécution par les Brigades Rouges d'Aldo Moro en 1978 mirent terme à cette tentative inédite, le PCI refusant alors sa confiance au Gouvernement Andreotti IV.

En 1994, l'opération *Mani pulite* (mains propres), déclenchée suite au scandale de *Tangentopoli*, laissa l'Italie orpheline de la DC et du PSI. Le PCI, non impliqué dans ces affaires, avait anticipé en 1991, deux ans seulement après la chute du Mur de Berlin, cette disparition de la scène publique, en prononçant au Congrès de Rimini, ainsi que nous l'avons vu, son autodissolution. Trois des principaux partis politiques avaient presque subitement disparu. La forme « parti », en soi, était totalement discréditée. C'est l'avènement que ce que les journalistes ont (trop commodément) appelé la II^e République¹³. Il est vrai que les Italiens étaient alors excédés par les nombreux défauts du système antérieur : corruption, favoritisme, *lottizzazione*¹⁴, instabilité gouvernementale chronique... L'ancienne classe politique avait pourtant été alertée du désaveu de l'ensemble de ses électeurs, à l'occasion d'un référendum abrogatif sur la loi électorale de la chambre des députés en 1991, qui supprima la possibilité du vote préférentiel. Scrutin apparemment anodin, en regard d'une autre requête proposant la suppression de la proportionnelle au Sénat, mais qui avait été déclarée inadmissible par la Cour constitutionnelle¹⁵ ; de ce fait, la question relativement anecdotique du vote préférentiel permit aux Italiens, en l'absence d'autre exutoire plus tangible, de manifester leur colère à travers des résultats sans équivoque : 95,6 % approuvèrent la requête abrogative avec une participation de 62,5 % des inscrits. Le coup de semonce ne fut pas compris, le Parlement atermoyant pour réformer en profondeur le système électoral des deux assemblées parlementaires, en polissant au moins le

pouvoir exécutif, auraient appuyé cette stratégie de la tension, voir en ligne.

¹² Le PCI d'Enrico Berlinguer fut à la pointe, parmi les partis communistes occidentaux, de la dénonciation de la glaciation brejnévienne, forme édulcorée du stalinisme, après la mise à l'écart de Khrouchtchev. Cette dénonciation des dérives soviétiques, conjuguée à l'adaptation de la théorie communiste au parlementarisme occidental, fut synthétisée par Berlinguer dans le concept d'« eurocommunisme », à laquelle n'adhéra pas vraiment le PCF, alors dirigé par Georges Marchais (voir, sur ce point, Marc LAZAR, *Maisons rouges. Les partis communistes français et italien de la Libération à nos jours*, Paris, Aubier, 1992, 419 p.).

¹³ Il n'en est en fait rien car la Constitution de 1947, certes plusieurs fois révisée, demeure en vigueur.

¹⁴ Système légal permettant aux partis (principalement DC, PCI, PSI) de se partager les postes à responsabilité relevant de l'État.

¹⁵ Les jugements d'admissibilité de ces deux questions référendaires ont été simultanément rendus dans un seul arrêt (*sentenza*) n° 47 de 1991 de la Cour constitutionnelle, publié in *Gazzetta Ufficiale* du 6 février 1991.

« proportionnalisme » en vigueur, accusé à tort ou à raison de tous les maux. En 1993, une autre requête, mieux formulée, visant encore une fois la proportionnelle sénatoriale, fut déclarée admissible par la Cour (*Sent.* n° 32/1991). Le résultat du référendum qui s'en suivit fut sans appel : 82,70 % de « oui », la participation s'élevant à 77 %. Le Parlement dut alors aligner, dans le cadre d'un bicamérisme parfaitement égalitaire, les systèmes électoraux des deux assemblées, en consacrant un scrutin majoritaire uninominal à un tour pour trois quarts des sièges de députés et de sénateurs. Les anciennes coalitions et leurs piliers, la DC et le PSI, étaient définitivement condamnés. Le Président de la République Francesco Cossiga en prit acte en prononçant la dissolution des deux chambres par décret du 16 janvier 1994.

C'est alors que Silvio Berlusconi, dans le discours devenu célèbre de la *discesa in campo* (descente sur le terrain, sur le champ de bataille)¹⁶ retransmis tant par ses chaînes télévisées que par celles du groupe public de la RAI le 26 janvier 1994, décida de s'engager dans la compétition électorale, soit à peine deux mois avant les élections des 27 et 28 mars. Le leader du *Partito Democratico della Sinistra* (PDS, Parti démocratique de Gauche, dirigé par le dernier secrétaire général du PCI, Achille Occhetto) et la coalition des gauches qu'il avait mobilisée, quoique promis à la victoire, furent défaits par le *Polo della libertà* mené par Berlusconi et constitué de *Forza Italia* (mouvement dont il avait annoncé la création dans son discours), *Alleanza nazionale* de Francesco Fini et la *Lega*

La réussite très rapide de l'entrepreneur a rapidement nourri les soupçons quant à l'origine du financement de ses multiples sociétés.

Nord d'Umberto Bossi. Si *Forza Italia* prétendait récupérer l'héritage politique de la DC, l'alliance constituée autour de cette formation était pourtant fort hétéroclite. *Alleanza nazionale*¹⁷ n'avait alors fait qu'un *aggiornamento* de façade, en débaptisant le *Movimento Sociale Italiano* (MSI) néofasciste fondé par Almirante, et la *Lega Nord* ne dissimulait ni son mépris profond vis-à-vis du *Mezzogiorno* ni sa xénophobie à l'égard des immigrés, à rebours des racines chrétiennes de la droite italienne. Par ailleurs, la tradition centralisatrice des héritiers du MSI s'accordait mal avec les velléités fédératrices de la Ligue. Ces contradictions et la défection de la *Lega Nord* acculèrent Berlusconi à la démission huit mois seulement après sa prise de fonction, en janvier 1995. Ce n'est qu'après six ans dans l'opposition qu'il

¹⁶ Pour l'intégralité du discours, voir cini92.altervista.org. Également sur Wikipedia.

¹⁷ La première intervention de Berlusconi dans la vie politique date de 1993, quand il annonça son soutien à Francesco Fini lors des élections municipales à Rome, opposé au candidat de gauche Francesco Rutelli, qui l'emporta finalement. La légende de son entrée spontanée en politique en janvier 1994 résiste donc peu à l'analyse, ce soutien préluant son alliance avec le mouvement de Fini.

prit, lors des élections de 2001, sa revanche, l'amenant, (première dans l'histoire de la République !) à la Présidence du Conseil pendant toute la durée de la XIV^e législature.



II. Une réussite personnelle controversée

Il est indispensable, avant de décrire la spécificité de son action à la tête de l'exécutif, d'évoquer brièvement sa première carrière, en tant qu'homme d'affaires. Silvio Berlusconi n'est pas un héritier. Né en 1936, issu de la petite bourgeoisie milanaise (son père a commencé comme simple employé de banque pour finir cadre supérieur), *Sua Emittenza*, sa licence en droit en poche, débute sa carrière à 25 ans en tant que promoteur immobilier. Il fait fortune très rapidement en faisant sortir de terre, à la fin des années 1960, d'immenses complexes de luxe à Brugherio puis à Segrate, *Milano 2 et Milano 3*, à quelques encablures dans les deux cas de Milan. Il commence à diversifier ses activités une dizaine d'années plus tard en lançant une télévision câblée, également dénommée *Milano 2*, qui diffuse dans un premier temps ses émissions dans l'ensemble de la Lombardie pour être rebaptisée *Canale cinque*, quand il obtint en 1980 l'autorisation de diffusion par voie hertzienne sur l'ensemble du territoire national. Il tentera d'élargir son empire médiatique hors les frontières italiennes en créant trois chaînes télévisées en France (*La Cinq*), Allemagne (*Telefünf*) et Espagne (*Telecinco*), avec des fortunes d'ailleurs diverses. Il fonde dès 1978 sa holding, *Fininvest*, regroupant désormais, dans le secteur des médias, trois chaînes privées à diffusion nationale (*Rete quattro*, *Canale cinque*, *Italia uno*, intégrées dans le groupe *Mediaset*), deux régies publicitaires, l'une télévisuelle (*Publitalia*), l'autre cinématographique (*Medusa*), un groupe de production télévisuelle spécialisé dans la télé-réalité (*Endemol*), la plus grande maison d'édition italienne (*Mondadori*), de très nombreux titres de presse écrite, mais aussi un groupe de services financiers dans le secteur des banques de détail et des assurances. Il est par ailleurs propriétaire depuis 1986 du prestigieux club Milan AC, qui a contribué à accroître sa popularité dans un pays où le football compte des millions de tifosi.

La réussite très rapide de l'entrepreneur a rapidement nourri les soupçons quant à l'origine du financement de ses multiples sociétés. Une enquête a même été diligentée relativement à la provenance des fonds de la *Fininvest*, alimentés par des comptes suisses, mais Berlusconi,



interrogé par le parquet, se réfugia derrière le secret bancaire, de sorte qu'il a été impossible de déterminer l'identité de ses « mécènes ». En 1999, Francesco Giuffrida, vice-directeur de la Banque d'Italie à Palerme, soutint, à l'occasion du procès dell'Utri¹⁸, qu'il était impossible d'identifier la provenance de certains fonds de la *Fininvest* d'une valeur, à l'époque, de 113 milliards de lires (56 millions €), remis en espèces ou en chèques¹⁹. De fait, ces soupçons de blanchiment d'argent sale n'ont

¹⁸ Marcello dell'Utri est un proche de Berlusconi, dont il fut longtemps l'un des cadres de sa régie publicitaire *Publitalia*. Cofondateur de *Forza Italia*, il entame en 1996, dans le sillage de son mentor, une carrière politique en tant successivement que député (1996), parlementaire européen (1999) puis sénateur (2001). Mais ses nouvelles fonctions pâtirent rapidement des poursuites dont il fut l'objet pour complicité d'association mafieuse. Dell'Utri fut en effet suspecté d'avoir apporté son concours aux investissements de la mafia sicilienne *Cosa Nostra* dans la *Fininvest*, depuis la fin des années 1970. Condamné à neuf ans de prison par le Tribunal de Palerme à l'issue d'un procès de sept ans (jugement confirmé en appel), il sera finalement relaxé par une décision de la Cour de cassation en 2012 pour insuffisance de charges.

¹⁹ Selon [Bakchich info](#), « Deux documents de plusieurs centaines de pages, rédigés en 2000 par un fonctionnaire de la Banque d'Italie d'une part et un commandant de la DIA, la direction des enquêtes anti-mafia de la police transalpine de l'autre, ne laissent en effet aucun doute sur la collusion – au moins passée - du nouveau Président du conseil italien avec le crime organisé. Ils montrent qu'à l'origine de la fortune colossale du « *Cavaliere* », il y a plus de 50 millions d'euros injectés en cash, par versements réguliers entre 1977 et 1985, dans la galaxie financière du groupe *Fininvest*, son empire télévisuel. Et ce, sans aucune justification. Même pas de fausses factures. Des dons au pays de Don Corleone ! Ces deux rapports accablants versés à la procédure pour « *concours externe à association mafieuse* » visant Marcello dell'Utri, l'ancien patron de la régie publicitaire du *Cavaliere* n'ont pourtant jamais pu être utilisés contre Berlusconi en personne en raison d'une modification du code pénal votée... sous le régime Berlusconi en 2001 ! ». Par ailleurs, et sans que cela ne puisse constituer une preuve formelle, il est néanmoins troublant de constater que les territoires économiquement contrôlés par les différentes mafias italiennes (*Cosa nostra* en Sicile, *Camorra* en Campanie, *Ndrangheta* en Calabre, *Camorra, Sacra Corona Unita* dans les Pouilles) n'ont jamais fait électoralement défaut aux formations politiques dirigées par Berlusconi...

jamais été prouvés, Berlusconi s'étant toujours justifié en affirmant qu'il est un « homme qui s'est fait seul », doué de « capacités entrepreneuriales » dont le succès reposerait sur son « flair pour les affaires », sur son travail et une série de « circonstances fortuites » qui lui auraient garanti la confiance de différents financiers²⁰.

Selon le magazine américain *Forbes*, le *Cavaliere* est, en 2012, la 6^e fortune italienne et la 169^e fortune mondiale, avec un patrimoine estimé à 5.900.000.000 \$²¹.

III. Une confusion des genres assumée

Ce n'est pas ici le lieu pour décrire la politique classiquement néolibérale menée par le *Caiman* en tant que Président du Conseil pendant neuf ans, en ce qu'elle ne révèle finalement rien de spécifique, à l'horizon européen voire mondial, quant à la geste berlusconienne. Beaucoup d'autres pays ont expérimenté de telles politiques depuis les années 1980, à l'ombre des deux modèles de déréglementation mis en œuvre au Royaume-Uni et aux États-Unis, sous les noms de *Thatcheronomie* ou *Reaganomie*, néologismes créés sur la base des patronymes des deux anciens leaders britannique et américain ayant conceptualisé les prétendues évidence et incontestabilité de tels choix politiques. La victoire, au moins temporaire, de cette véritable idéologie (quoiqu'elle taise son nom) n'est en aucun cas une particularité transalpine. Les programmes de privatisation de pans entiers de secteurs anciennement publics, les exonérations multiples de charges sociales au profit du privé, l'abolition, totale ou partielle, des droits de succession, la réduction des prestations sociales ou des remboursements des dépenses de santé, la diminution des droits sociaux, pour ne prendre que quelques exemples emblématiques, ne sont pas l'apanage de l'Italie, d'autres pays – quelle que soit, d'ailleurs, l'appartenance politique de leurs gouvernants – semblant remiser au rayon des utilités le modèle keynésien de l'État Providence et la protection sociale qui en résulte.

L'Italie est en revanche le seul pays démocratique où le dirigeant d'un empire médiatique accède non seulement à la tête de l'exécutif mais en profite, en outre, pour consolider ses propres affaires. Elle est le seul pays démocratique où la politique est privatisée au profit d'un groupe économique dirigé par l'une des plus grandes fortunes nationales. La confusion des genres est en effet une marque de fabrique de Berlusconi qui n'eut de cesse, une fois arrivé au pouvoir, de faire voter des lois sur mesure pour échapper à la justice pénale et conforter son groupe. La liste serait longue à dresser de tels conflits d'intérêts permanents mais on en présentera quelques exemples emblématiques. Berlusconi a en effet été à l'origine, quand il était Président du Conseil, de pas moins de 36 textes sur mesure ou « *ad personam* », selon

²⁰ Cf. [web.archive.org](#).

²¹ Voir le site de *Forbes*.

Marco Travaglio²². Il est vrai que l'un de ses plus fidèles lieutenants et ami, Fedele Confalonieri, actuellement président de *Mediaset*, déclarait benoîtement au journal *La Repubblica* que « si [Berlusconi] ne s'était pas lancé en politique, s'il n'avait pas fondé *Forza Italia*, aujourd'hui nous serions sous les ponts ou en taule avec une accusation de mafia... » (Entretien paru dans *La Repubblica* du 25 juin 2000). On peut classer ces lois « ad personam » en deux grandes catégories : celles visant à conforter les positions économiques des sociétés du *Cavaliere* et celles permettant au Président du Conseil ou à ses affidés d'échapper aux foudres de la justice, sous couvert de lutter contre les prétendues dérives des *toghe rosse*²³.

La préservation des intérêts économiques de l'empire médiatique du groupe *Mediaset* a fait l'objet de toutes les attentions de Berlusconi et de ses majorités parlementaires successives. Il faut notamment citer ici la loi dite Gasparri 2 (Loi n° 112 du 3 mai 2004, *G.U.* du 5 mai 2004)²⁴, qui permit d'éviter la

Berlusconi a toujours affirmé qu'il est un « homme qui s'est fait seul », doué de « capacités entrepreneuriales » dont le succès reposerait sur son « flair pour les affaires », sur son travail et une série de « circonstances fortuites »

dissolution du groupe *Mediaset*, en contradiction avec une décision de la Cour constitutionnelle de 2002²⁵ qui avait jugé que la chaîne *Rete 4* devait disparaître du réseau hertzien pour être diffusée par voie satellitaire au plus tard le 31 décembre 2003. En attente de cette loi, Berlusconi

avait préalablement signé un décret surnommé *salva-Rete 4* (sauvetage de *Rete 4*) peu avant cette échéance, permettant une énième prorogation du canal télévisé. La loi Gasparri 2, très similaire à celle auparavant rejetée par le Président de la République, assura que la fréquence *Rete 4* ne dépassait pas le plafond antitrust puisque, dès le 30 avril 2004, 50 % des Italiens auraient eu la faculté de passer à la télévision numérique, leur garantissant une centaine de nouvelles chaînes²⁶. *Rete 4* fut alors définitivement sauvée, l'autorité de la Cour constitutionnelle ouvertement bafouée au sommet de l'État, la position de *Mediaset* définitivement confortée. Le conflit d'intérêts est ici à son comble, d'autant que Berlusconi ne s'est pas

privé, en tant que Président du Conseil, d'influencer considérablement la *RAI*, la radiotélévision publique italienne ; de sorte qu'aussitôt au *Palazzo Chigi* il contrôlait, en réalité, six chaînes télévisées²⁷.

Mais Berlusconi a surtout eu pour obsession d'échapper à la justice italienne. Dès son entrée en fonction, il fit prendre par décret (dit Biondi) un texte par lequel il entendait exclure la corruption des cas passibles de détention préventive. Las, le tycoon, encore novice en politique, dut retirer prestement ce texte en juillet 1994, devant la levée de boucliers de l'opposition et d'une opinion publique exaspérée par les révélations sur le scandale *Tangentopoli*. Il ne commit plus par la suite telle erreur. Revenu à la tête du Gouvernement en 2001, *Sua Emittenza* fit voter une loi qui, sous couvert de ratification d'un accord bilatéral d'entraide judiciaire avec la Suisse, annulait en réalité les preuves recueillies à l'étranger suite à des commissions rogatoires émises par des magistrats italiens, y compris celles, bien évidemment, qui

diffusion régionale comme la chaîne publicitaire *Telemarket*, ce qui permettait artificiellement à *Mediaset* de sauvegarder ses trois chaînes. Mais le Président de la République d'alors, Ciampi, refusa de promulguer la loi, car la jugeant inconstitutionnelle, ce qui obligea le Parlement à revoir sa copie.

²⁵ Voir note *supra*.

²⁶ En fait, seulement 18 % de la population put alors accéder effectivement au numérique, mais l'AGCOM (autorité de garantie des communications) fit une interprétation extensive de la réglementation en admettant qu'il suffisait que le signal numérique soit perçu dans une localité pour ne serait-ce qu'un canal pour considérer qu'elle était couverte par le numérique.

²⁷ Lire, à ce sujet, l'étude édifiante réalisée en 2003 par Soria Blatmann pour le compte de l'ONG Reporters sans frontières, « *Conflits d'intérêt dans les médias : l'anomalie italienne* », en [ligne](#).

²² M. TRAVAGLIO, *Ad personam*, Milano, Chiarelettere, 2010, p. 5. Laissons la plume à cet auteur, dont l'introduction de son ouvrage est édifiante : « C'est ainsi qu'en remontant dans le temps, j'ai découvert qu'au cours des seize dernières années, pas moins de 36 lois "ad personam" ont été approuvées en faveur de Berlusconi (entre celles qui ont été écrites spécialement pour lui et celles dont lui ou ses sociétés ont bénéficié). Plus 11 autres projets de loi qui ont avorté chemin faisant, soit parce qu'elles n'ont été approuvées que par l'une des deux branches du Parlement puis mises à l'écart pour diverses raisons, soit parce que les projets sont encore dans les tiroirs, prêts à être dégainés à la première occasion et menaçants comme une épée de Damoclès [...]. Car la maladie sénile et incurable générée par le conflit d'intérêt, c'est d'abord la privatisation de la Justice ». Le livre remarquable de Marco Travaglio explique quel serait le ressort véritable de l'entrée en politique de Berlusconi. L'endettement de son groupe atteignait, lors de son fameux discours de la « *discesa in campo* », 4 000 milliards de liras (2 milliards €). Les banques menaçaient alors de se désengager de ses affaires.

²³ Surnom péjoratif attribué par Berlusconi aux magistrats moins en raison des toges rouges qu'ils endossent que de leurs idées supposément communisantes, traduisible en français, avec une légère altération de sens, par juges rouges.

²⁴ La loi dite Gasparri 1 de 2003 visait déjà à contourner la décision de la Cour constitutionnelle n° 466 de 2002, qui jugea, ainsi qu'elle l'avait déjà fait en 1994 (*sent.* n° 420/1994), qu'aucune personne morale de droit privé ne pouvait posséder plus de deux fréquences télévisées émettant par voie hertzienne. Le texte permettait en effet à la chaîne de continuer à diffuser, « quoique dépourvue de titre d'habilitation », puisqu'elle n'avait plus de concession depuis 1999. Le plafond antitrust de 20 % du total des canaux télévisés n'étant en effet plus calculé sur les 10 émetteurs nationaux, mais sur 15 émetteurs, y compris ceux à

démontraient les corruptions de juges romains en charge de l'affaire Previti, avocat de Berlusconi et ancien ministre de la défense²⁸. Toujours en 2001, le Caïman fit voter par un Parlement largement acquis à sa « cause » l'autorisation de légiférer par décret législatif (décret législatif n° 61 du 11 avril 2002, *G.U.* du 15 avril 2002) pour adoucir substantiellement le délit de faux bilan, ce qui lui permit d'obtenir la prescription dans les procès où il était poursuivi à ce titre, malgré l'évidence, dénoncée par l'opposition de gauche, d'une législation au profit exclusif de ses intérêts personnels. Par ailleurs, le 6 décembre 2001, l'Italie vota seule contre le mandat d'arrêt européen et en bloqua l'approbation. Ce « non » italien ne concernait en réalité qu'une partie minime des infractions assujetties aux nouvelles règles : l'Italie du Gouvernement Berlusconi II voulait en effet uniquement exclure de cette liste la corruption, la fraude, le recyclage et les autres crimes financiers. Le Président du Conseil alla même jusqu'à prétendre que le mandat d'arrêt européen « mettait en péril les libertés individuelles », ne redoutant absolument pas de s'attirer les foudres des 14 autres États membres de l'Union européenne d'alors. Selon le journal *Newsweek*, Berlusconi craignait d'être arrêté par des juges espagnols dans le cadre de l'enquête sur sa télévision *Telecinco*. Le summum de la privatisation du politique fut cependant atteint en 2008 avec le *lodo Alfano* (Loi n° 124 du 23 juillet 2008, *G.U.* du 25 juillet 2008) prescrivant des dispositions relatives à la suspension du procès pénal vis-à-vis des plus hautes charges de l'État (Président de la République, président du Conseil, président de la Chambre des députés, président du Sénat). Il faut en effet rappeler que le *Cavaliere* est toujours poursuivi dans trois affaires : pour corruption de témoin, fraude fiscale et faux en bilan, prostitution de mineure et abus de pouvoir ! La Cour constitutionnelle frappa cependant le *lodo Alfano* d'inconstitutionnalité en 2009²⁹. L'ancienne coalition gouvernementale prétendit néanmoins réintroduire par la fenêtre une protection pénale au bénéfice de Berlusconi. C'est ainsi que fut votée la loi n° 51 du 7 avril 2010 (*G.U.* du 8 avril 2010) instituant, pour le Président du Conseil et

les ministres, non plus une suspension du procès mais un empêchement légitime à comparaître dans une audience pénale, afin d'assurer le déroulement serein de leurs fonctions. Les nouvelles dispositions de cette loi devaient s'appliquer jusqu'à l'approbation d'une réforme constitutionnelle (jamais advenue), dite *Lodo Alfano costituzionale*, au plus tard dix-huit mois après leur entrée en vigueur. La manœuvre échoua face au tollé qu'elle suscita et qui se traduisit institutionnellement par l'un des référendums abrogatifs du 12 juin 2011 dont le résultat sans appel anticipa la chute de Berlusconi³⁰ : plus de 54 % de participation des inscrits (déjouant une abstention souvent suscitée par Berlusconi les années précédentes) et une victoire éclatante du « oui » s'établissant à 94,62 %³¹. L'importance symbolique du référendum sur l'empêchement légitime n'est bien évidemment pas à négliger. Ce scrutin marqua le profond rejet de la personnalité même de Silvio Berlusconi, pourtant longtemps présenté comme l'homme providentiel italien par excellence.



IV. Berlusconi ou l'illusion démocratique

Le portrait que l'on vient brièvement de brosser oblige à constater que le phénomène Berlusconi n'est pas un accident de l'Histoire italienne. Pendant quasiment deux décennies, cet homme, qui se plaisait en 1994 à stigmatiser l'ancienne classe dirigeante largement discréditée par le scandale de *Tangentopoli*, a pu, à son aise, nouer et dénouer les fils du jeu politique sans que sa popularité n'en soit, pendant longtemps, véritablement érodée. Qu'il fût au pouvoir ou dans l'opposition, il était

²⁸ Loi n° 367 du 5 octobre 2001, in *G.U.* du 8 octobre 2001. Les tribunaux relevèrent néanmoins que cette loi contredisait toutes les conventions internationales ratifiées par l'Italie et, en raison de la supériorité des traités sur les actes internes, l'écartèrent en conséquence, la loi restant ainsi lettre morte. Cesare Previti fut finalement condamné, deux fois de façon définitive, pour corruption de magistrats, à cinq ans fermes d'emprisonnement.

²⁹ *Sent.* n° 262/2009 (*G.U.* du 21 octobre 2009), par laquelle la Cour avait prononcé l'inconstitutionnalité au regard des articles 3 (principe d'égalité) et 138 (règles relatives à la révision de la Constitution) de l'article 1^{er} de la loi du *Lodo Alfano* en opérant un raisonnement typiquement syllogistique : toutes les prérogatives des organes constitutionnels, en ce qu'elles sont dérogoires au principe d'égalité, doivent être établies par des normes de valeur constitutionnelle ; la norme censurée introduit une hypothèse de suspension du procès pénal qui se résout en une prérogative car elle est destinée à sauvegarder de la fonctionnement régulier des certains organes constitutionnels ; il en résulte que la suspension du procès pénal doit être prévue par des normes de valeur constitutionnelle et non par une loi ordinaire, de ce fait censurée en sa disposition principale.

³⁰ L'année 2011 constitua en effet une véritable *annus horribilis* pour le *Cavaliere* et ses partisans. Défection de Fini et d'une partie de ses troupes, déroute au municipales des 29 et 30 mai 2011, défaite historique aux référendums en juin, scandales judiciaires à répétition, affaires de mœurs... Cette scansion pénible, digne d'un véritable *soap opera*, s'achèvera avec la démission de Berlusconi le 12 novembre 2011, acculé par les marchés financiers dans un contexte inédit de crise économique et suite à la perte de sa majorité absolue à la Chambre des députés. Les Italiens sont depuis dirigés par un gouvernement technique, mené par l'économiste Mario Monti, actuel président du Conseil, soutenu au Parlement par les deux partis les plus importants des deux pôles, le Peuple des libertés à droite, le Parti démocratique à gauche.

³¹ Source ministère de l'Intérieur italien, en ligne

en réalité au centre de l'échiquier politique, les feux de la rampe s'éteignant d'autant moins qu'il les alimentait constamment par le truchement de ses propres media. Si, comme nous le postulons ici, la longévité de son aventure politique n'est pas accidentelle, reste alors à s'interroger sur ses raisons.

On a essayé de le démontrer, Berlusconi a bénéficié d'un formidable concours de circonstances, au moment où la classe dirigeante était emportée par les scandales et où l'État apparaissait, par ricochet, profondément délégitimé. Alors que ses affaires étaient mises en péril, le Caïman a investi le champ politique comme un aventurier, en véritable *Condottiere*, agitant le chiffon du péril rouge et offrant comme alternative le miroir narcissique de sa propre réussite. On ne peut négliger ici l'absence de tradition historique d'un État fort en Italie ; l'Italie n'a célébré, plutôt discrètement d'ailleurs, son 150^e anniversaire qu'en 2011. La conscience de l'État reste encore à forger, la seule trace d'un État fort, l'Italie fasciste de Mussolini, faisant bien sûr figure de contre-modèle.

L'individualisme et la prégnance des valeurs familiales inspirées par l'Église catholique sont des éléments structurants particulièrement forts en matière politique qu'avait su faire fructifier la DC et qu'a su récupérer à son profit Berlusconi en 1994. Par ailleurs, nous l'avons vu, au début des années 1990 les anciennes structures partisans s'écroulent une à une, soit en raison de facteurs endogènes (la révélation de la corruption politique touchant de plein fouet la DC et le PSI), soit du fait de causes exogènes (la chute du mur Berlin et, très peu de temps après, de l'Empire soviétique provoquant la dissolution du PCI). Face au délitement de l'État, miné par l'écroulement des anciennes élites politiques, l'exaspération du citoyen italien lambda est à son comble. Berlusconi a alors l'intuition qu'une place est à prendre et que la victoire promise au centre gauche, menée par les héritiers du défunt PCI n'est pas inéluctable. Sa *Blitzkrieg* de 1994 est un modèle du genre. Le coup d'essai est, il est vrai, un coup de maître. Conscient du discrédit touchant l'ensemble des structures partisans, il invente le premier parti-entreprise des démocraties occidentales. *Forza Italia*, sa première formation politique, n'est en effet qu'un décalque de ses sociétés commerciales. Ses cadres dirigeants sont d'ailleurs issus de *Publitalia*, les techniques de propagande politique sont directement inspirées du marketing. La très courte campagne électorale (deux mois) qui suit sa déclaration télévisée permettra de mettre à l'épreuve les techniques constamment réutilisées pendant dix-sept ans : discrédit de l'adversaire (le centre gauche étant systématiquement assimilé à l'ancien totalitarisme soviétique), présentation de l'homme providentiel, novice en politique et prétendument désintéressé du fait de sa fortune personnelle, discours libéral exaltant les valeurs de la

libre initiative et de la famille d'une part ; fédération de toutes les droites, réunissant les antipodes postfascistes (*Alleanza nazionale*) et néofédéraliste (la *Lega Nord*), et récupération du discours chrétien démocrate exaltant les valeurs familiales d'autre part. Le matraquage des télévisions de son groupe *Mediaset* fut suffisant pour renverser la donne. Mais l'analyse ne pourrait bien sûr se limiter à cette alchimie réussie de 1994. On l'a dit, la première expérience fut éphémère, huit mois seulement suffisant à la coalition du *Polo delle libertà* pour se désagréger, traversée qu'elle était par ses contraires. La raison de la réussite politique de Berlusconi ne peut dès lors se limiter à la fulgurance de son intuition originelle.

Qu'il fût au pouvoir ou dans l'opposition, Berlusconi était en réalité au centre de l'échiquier politique, les feux de la rampe s'éteignant d'autant moins qu'il les alimentait constamment...

L'utilisation des médias de son groupe est certes déterminante, même si, il est vrai, elle n'a pas prémuni Berlusconi contre les défaites électorales. Elle n'est cependant pas l'unique clef explicative car « la théâtralisation d'une symbolique n'est pas une nouveauté des temps actuels, même si les moyens télévisuels offrent de puissantes capacités de mise en images et de diffusion élargie »³². L'analyse que fait

Pierre Musso de « l'entreprise-spectacle en politique »³³ apparaît en tout point pertinente. Berlusconi (comme son « petit cousin » français Sarkozy d'ailleurs) a su réaliser la synthèse conservatrice de la protection des valeurs catholiques et de l'invocation constante de l'ordre d'une part et, d'autre part, de l'importation au cœur de l'État de l'idéologie néolibérale. Par ailleurs, ses sorties fracassantes, complaisamment relayées par *Mediaset*, contre les juges, contre l'opposition, contre d'hypothétiques ennemis de l'intérieur (notamment la Cour constitutionnelle ou le Président de la République, pourtant garants de la Constitution, avec lesquels les rapports furent particulièrement tendus) comme de l'extérieur (l'Europe), ont consciemment pour objet de susciter des clivages, consistant, comme l'écrit Pierre Musso, « à enfermer le débat public entre dans des choix binaires »³⁴ et plaçant le *Cavaliere* en position centrale, que l'on en soit partisan ou que l'on aime à le détester. De sorte que, faiblesse programmatique de la gauche oblige, l'alternative politique se réduit à un front anti-Berlusconi, politiquement inefficace voire contre-productif, l'intéressé faisant son miel d'une position victimaire savamment entretenue.

L'utilisation de l'image n'est bien évidemment ni innocente, ni fortuite. Berlusconi fait sciemment échapper le politique au champ du rationnel pour le cantonner volontairement dans celui de l'imaginaire. L'illusion démocratique trouve ici son fondement.

³² P. MUSSO, *Sarkoberlusconime, la crise finale*, Paris, Editions de L'Aube, 2011, p 12.

³³ P. MUSSO, « Berlusconi, l'entreprise-spectacle en politique », *Revue Medias* n° 1, [en ligne](#).

³⁴ P. MUSSO, *Sarkoberlusconime*, op. cit., p. 8.

Le verbe fait figure d'action, l'insulte d'argumentaire. En définitive, l'État est détruit de l'intérieur, puisque ce sont les talents du manager qui se substituent à la réflexion longue de l'homme politique responsable. Il s'agit de créer incessamment du mouvement, ou plutôt l'illusion du mouvement, dans le but d'étourdir le citoyen, qui est en fait dépossédé de sa conscience et de sa qualité d'acteur politique, réduit qu'il est au rang de simple spectateur et consommateur. Analysant la puissance des relais médiatiques de Berlusconi, Pierre Musso estime que « si la télévision a joué un rôle dans le succès politique de Berlusconi, c'est moins comme un instrument de manipulation, que comme modèle de machine à "fictionner une société", la "néo-télévision" de Berlusconi [jouant] donc un rôle majeur, mais indirect, dans son dispositif de conquête du pouvoir », l'invariant des deux carrières du Cavaliere étant « sa capacité à faire rêver le consommateur »³⁵. Mais ce « rêve » permet, dans l'intervalle, d'œuvrer dans le sens d'une transformation en profondeur de l'État et de son rôle. En effet, en supprimant les frontières entre privé et public, l'illusion berlusconienne accompagne « la dérégulation » généralisée du politique par l'antipolitique et de l'économie par la libéralisation, l'antiétatisme étant la marque de fabrique irréductible de l'homme d'affaires que Berlusconi n'a jamais cessé d'être.

L'instrumentalisation des media, le *storytelling*, le mouvement frénétique érigé en action publique n'ont pas été la plaie de la seule Italie. Ils ont également irrigué la politique française durant ces cinq dernières années. Mais, de même que le tycoon transalpin a finalement lassé ses spectateurs fin 2011, l'histrion français a finalement quitté le pouvoir quelques mois après, comme si Berlusconi et Sarkozy avaient épuisé leur force innovante, leur production fictionnelle comme *maschera* de leur véritable action : la transformation néolibérale de l'État. Néanmoins, l'un comme l'autre ont laissé des traces durables dans la conscience du temps politique. S'intronisant démiurges et omniscients, ils ont, qu'on le veuille ou non, durablement installé l'impression erronée d'une omnipotence illusoire. L'accélération du temps médiatique qu'ils ont suscitée a eu pour conséquence la substitution de l'annonce de l'action publique à sa concrétisation, du message à la raison, de l'émotion compassionnelle à la réflexion. De sorte que le retour à la normale ne peut se faire sans heurt et que, paradoxalement, les anciens spectateurs/consommateurs peuvent se trouver en manque de l'ancien spectacle. Gardons cependant en mémoire, pour l'inverser, l'aphorisme de Marx, dans *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*, selon lequel les événements de l'Histoire se répètent deux fois, la première fois comme tragédie, la seconde fois comme farce... ■ **Julien Giudicelli.**

Berlusconi a su réaliser la synthèse conservatrice de la protection des valeurs catholiques et de l'invocation constante de l'ordre d'une part et, d'autre part, de l'importation au cœur de l'État de l'idéologie néolibérale. Par ailleurs, ses sorties fracassantes, complaisamment relayées par Mediaset, contre les juges, contre l'opposition, contre d'hypothétiques ennemis de l'intérieur (notamment la Cour constitutionnelle ou le Président de la République, pourtant garants de la Constitution, avec lesquels les rapports furent particulièrement tendus) comme de l'extérieur (l'Europe), ont consciemment pour objet de susciter des clivages, consistant, comme l'écrit Pierre Musso, « à enfermer le débat public entre dans des choix binaires » et plaçant le Cavaliere en position centrale, que l'on en soit partisan ou que l'on aime à le détester.

³⁵ P. MUSSO, « Berlusconi, l'entreprise-spectacle en politique », op. cit.